

Communiqué de presse  
Quimper, le 30 janvier 2014

## Verlingue acquiert 100 % du capital de De Clarens

**Verlingue vient de finaliser l'acquisition de la société de courtage De Clarens, entreprise familiale très performante spécialisée dans les risques d'entreprises et leader dans le courtage d'assurance des professionnels de l'immobilier (syndics d'immeubles et administrateurs de biens).**

Après avoir pris une participation de 49 % dans le capital de De Clarens en février 2013, Verlingue accélère ainsi le rachat de l'entreprise dont le terme était envisagé au plus tard en 2016.

La dynamique et les synergies engagées depuis un an par Verlingue et De Clarens, deux groupes familiaux qui partagent des valeurs communes fortes, ont permis cette accélération.

Avec cette acquisition, Verlingue élargit ainsi son expertise dans l'assurance des professionnels de l'immobilier, après avoir renforcé ces dernières années son expertise dans la gestion de risques des Institutions financières et dans le domaine des Sciences de la vie.

Cette acquisition s'inscrit pleinement dans le cadre du projet d'entreprise "Verlingue 2015", qui a pour objectif de doubler de taille en 5 ans en apportant plus d'expertises à ses clients.

Verlingue réunit désormais 700 collaborateurs, qui apportent aux clients des solutions pour protéger leurs activités (risques de l'entreprise) et leurs collaborateurs (protection sociale complémentaire), en France et en Grande-Bretagne.

En 15 ans, Verlingue est passé de la 17ème à la 6ème place des courtiers en assurances.



Jacques Verlingue, Président, a ainsi déclaré : « Cette acquisition traduit les fortes ambitions et les projets que Verlingue et De Clarens partagent. Par ailleurs, la dynamique engagée dès 2013 entre les deux entreprises a favorisé cette accélération ».



Henri Barbeau, Président Directeur Général de De Clarens, a tenu à préciser : « Si le rapprochement de nos entreprises est si naturel, c'est parce que nous partageons les mêmes valeurs et les mêmes engagements vis-à-vis de nos clients et de nos salariés. »



Courtier en assurances spécialisé dans la protection des entreprises  
(Risques de l'entreprise et Protection sociale complémentaire)

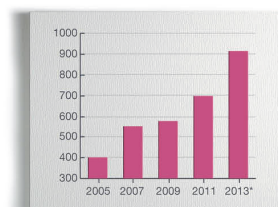
700 collaborateurs

910 M€ de CA (volume de primes négociées) en 2013

Siège à Quimper, implantations dans 11 autres métropoles en France et 3 en Grande-Bretagne

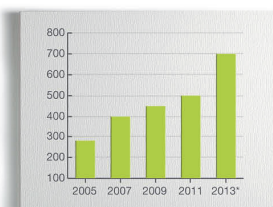
Membre de WBN, 1<sup>er</sup> réseau international de courtiers indépendants, implanté dans plus de 100 pays

### Chiffre d'affaires



910 M€ - Volume des primes négociées  
\*Y compris De Clarens  
Risques de l'entreprise : 50 %  
Protection sociale : 50 %

### Collaborateurs



700 collaborateurs  
\*Y compris De Clarens

Contact presse : Gwénola Jutel – 02 98 76 44 06 – gwenola.jutel@verlingue.fr